

Fiche Pratique

offerte par la FNO



Pensez à contacter
votre syndicat
régional !

Déménagement

- Se renseigner sur la transmission du cabinet de mon ancien lieu d'exercice
- Se renseigner sur le zonage et les aides à l'installation
- S'assurer que le local soit à destination professionnelle et aux normes PMR
- Déclarer votre changement d'adresse sur le portail eRPPS (pour l'ARS et la CPS)
- Prévenir les CPAM de départ et d'arrivée du changement d'adresse
- Déclarer votre changement sur le guichet unique inpi.fr (Urssaf et CARPIMKO)
- Faire le changement d'adresse auprès de la Responsabilité Civile Professionnelle
- Faire le changement d'adresse auprès de mon logiciel de télétransmission
- Faire le changement d'adresse auprès des assurances, prévoyance et mutuelle
- Faire le changement d'adresse auprès de ma banque, comptable et AGA
- Modifier l'adresse de messagerie sécurisée de santé
- Tenir un registre de traitement des données en accord avec le RGPD
- Contacter les collègues aux alentours
- Se renseigner sur les structures d'exercice coordonné du territoire

Les liens utiles :

ARS : <https://www.ars.sante.fr/> - CPAM : <https://www.ameli.fr/>
portail e-RPPS : https://moncompte-ps.esante.gouv.fr/epars/login/page_accueil/authentification_PS.html
Inpi : <https://www.inpi.fr/>
CARPIMKO : <https://www.carpimko.com/je-suis-en-activite/mes-demarches/je-signale-un-changement>
Livret Fno : <https://fno.fr/le-livret-fno/> - FNO : <https://www.fno.fr>
Service juridique de la FNO : <https://fno.fr/conseil-juridique/>
Cartosanté : <http://cartosante.atlasante.fr/>
FNEO : <https://www.fneo.fr/wp-content/uploads/2022/05/Guide-de-linstallation-en-liberal-2022.pdf>

Siège social :
27, rue des Bluets – 75011 PARIS

Horaire :
10h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30,
du lundi au vendredi

fno
fédération nationale
des orthophonistes

Tél. :
01 40 35 63 75

Mail :
contact@fno.fr